

DOCUMENT A FOURNIR CHANGEMENT DE CARTE GRISE

ORIGINAL

- Carte Grise
- Certificat de cession

PHOTOCOPIE

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- Permis de conduire
- Contrôle technique (- de 6 mois)
- Assurance

POUR LES PERSONNES HEBERGEES

- Pièce d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant à son nom
- Attestation d'hébergement

POUR LES SOCIETES

- KBIS (- de 3 mois)
- Pièce d'identité du gérant
- Cachet de la société
- Assurance

CHANGEMENT D'ADRESSE

- Photocopie carte grise
- Photocopie Pièce d'identité
- Photocopie justificatif de domicile (nouvelle adresse)

DECLARER UNE CESSION

- Photocopie carte grise barrée
- Photocopie pièce d'identité
- Certificat de vente (photocopie)

*Sans l'ensemble des documents (originaux et photocopie) aucun dossier ne pourra être traité